

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE GREC

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Cécile Corbel-Morana – David-Artur Daix

Coefficient : 3.

Durée : 6 heures.

Quarante-six candidats se sont inscrits cette année à la nouvelle épreuve commune de « traduction et commentaire d'un texte grec ». Quarante-quatre candidats ont effectivement composé. S'agissant d'une première, il n'est pas inutile de rappeler la définition de l'exercice telle qu'elle a été précisée dans le Journal Officiel :

Épreuve de langue et culture ancienne (...) : Traduction et commentaire (durée: six heures), liés à la thématique du programme, d'un texte latin ou grec d'une page environ, accompagné d'une traduction partielle en français. L'épreuve comprend une version portant sur la partie du texte non traduite et un commentaire.

Le sujet de cette année était tiré du *Banquet* de Xénophon et se présentait sous la forme d'une page unique où la partie bilingue et la version se distinguaient nettement pour en faciliter la lecture comme la traduction.

La version comptait 121 mots, soit les deux tiers environ d'une version traditionnelle (par exemple, le texte d'Eschine proposé cette année à l'épreuve commune de version grecque, qui se fait en quatre heures, comptait 177 mots). Si l'on considère qu'avec trois heures de travail sur les six attribuées à l'épreuve, les candidats disposent en fait des trois quarts du temps alloué à l'épreuve commune de version grecque, cette longueur est plus que raisonnable.

Quant au commentaire, il portait sur un texte qui, sans être aussi connu que le *Banquet* de Platon, était tout aussi étroitement lié à la thématique au programme et illustrait bien l'attitude de Socrate face à l'amour et à la pédérastie en particulier, attitude qui subordonne le désir et la passion charnelle à l'appétit de savoir. Le tout sur un ton très ironique propre au personnage.

Malheureusement, les premiers résultats de cette nouvelle épreuve sont décevants et les chiffres éloquentes.

Pour les 44 copies que nous avons corrigées, les notes s'échelonnent de 17 à 0/20 (les 0 sanctionnent les copies blanches que nous avons reçues ; précisons au passage que récupérer ne serait-ce qu'un maigre point à une épreuve peut faire gagner de nombreuses places au classement : c'est donc toujours un mauvais calcul que de rendre copie blanche). La moyenne, très basse, s'établit à 05,73/20, soit 2,82 points de moins que la moyenne de l'épreuve commune de version grecque (08,55/20 cette année).

Une raison explique pour l'essentiel ce mauvais résultat : sur les 44 copies que nous avons corrigées, 18 ont été notées entre 0 et 02/20, soit 41% de l'ensemble. Dans ces conditions, il était impossible d'obtenir une moyenne élevée. Ces 18 copies étaient au mieux indigentes, au pire indignes, ce qui nous interdisait, même dans le cadre d'une « notation concours », de monter les notes au-dessus de 02. Voici le détail statistique de ces copies très faibles :

- 3 copies entièrement blanches.
- 3 versions blanches avec des commentaires indigents (par exemple, un commentaire réduit à une introduction inachevée, ou à une liste de deux ou trois points tenant lieu de plan et sans développement aucun).
- 4 commentaires blancs avec des versions indigentes (seules des bribes du texte étaient traduites).
- 4 versions inexistantes (0,25/10 : en général, seuls les tout premiers mots du texte étaient traduits) accompagnées de commentaires très faibles.
- 4 versions-commentaires dont les deux notes sur 10 additionnées n'excèdent pas 02/20.

De toute évidence, certains candidats n'ont donc pas joué le jeu et n'ont retenu cette nouvelle épreuve que par défaut, sans même essayer durant les six heures qui leur étaient allouées de produire un commentaire digne de ce nom sur la partie du texte traduite. Cela est d'autant plus dommage que, cette année, la version était placée à la toute fin du texte, ce qui permettait d'en commenter les deux premiers tiers (la partie bilingue représente 241 mots en grec). Sans être une solution recommandable, cela aurait du moins témoigné d'un effort sincère pour tirer parti de cette nouvelle épreuve.

Si l'on met à part ces très mauvais devoirs, les autres candidats se sont attachés, avec plus ou moins de succès, à traiter l'exercice avec sérieux. Même les plus faibles d'entre eux n'ont pas obtenu moins de 03,50/20, soit 01,50 points de plus que les 18 copies indigentes, ce qui représente un écart considérable. Parmi ces candidats, 14 ont été notés en dessous de 10/20 (entre 03,50 et 08/20) et 12 au-dessus (entre 10 et 17/20). Ajoutons qu'un candidat, pourtant faible en grec, puisqu'il n'a obtenu que 04,50/20 dans notre épreuve, a été classé 225^e et fait donc partie des sous-admissibles. Cela prouve bien, s'il en était besoin, que se battre, même dans une discipline où l'on ne brille pas, n'est jamais vain : les 13,50 points ainsi glanés (4,50 coefficient 3) représentent en effet 80 places au classement de l'écrit.

Toutefois, il convient de noter, en toute honnêteté, que même nos tout meilleurs candidats n'ont pas réussi à être admissibles. Cela traduit une faiblesse générale de ces candidats qui ne se limite pas au grec, mais concerne l'ensemble des matières. De fait, sur les 44 candidats, le meilleur, noté 17/20, a été classé 178^e, juste après la barre d'admissibilité. Une dizaine seulement a été sous-admissible. Enfin, sur les 12 candidats classés entre la 178^e et la 340^e place, 9 ont été notés entre 10 et 17, soit les trois quarts des candidats à qui nous avons accordé la moyenne ou davantage. Autrement dit, nous observons que nos meilleures notes récompensent bien les candidats les plus méritants, tandis que les autres, qui représentent 75% de nos copies, se retrouvent au-delà de la 370^e place à l'écrit. Les mauvais résultats de notre épreuve ne constituent donc pas une anomalie, mais correspondent au niveau réel des candidats que nous avons eu à évaluer.

Si l'on peut s'en féliciter pour la valeur et la pertinence des épreuves de langues anciennes à l'écrit du concours, quelle que soit la forme qu'elles revêtent, force est de constater que, malheureusement, ce nouvel exercice de traduction et commentaire d'un texte grec n'a pas encore porté ses fruits.

Venons-en maintenant au détail du texte pour souligner les erreurs les plus fréquemment commises et rappeler quelques principes auxquels nous sommes attachés, tant pour l'exercice de version que pour celui du commentaire. Nous espérons que les quelques conseils qui suivent permettront aux candidats de mieux comprendre les attentes du jury et d'améliorer leurs résultats.

I. Traduction :

• Lignes 36-37 :

Καὶ ὁ Χαρμίδης εἶπεν· « Ἀλλὰ τί δὴ ποτε, ὦ Σώκρατες, ἡμᾶς μὲν οὕτω τοὺς φίλους μορομολύττη ἀπὸ τῶν καλῶν...

Le nom de Charmide a parfois été mal translittéré : le chi étant une consonne aspirée, cette aspiration est notée en français par le groupe ch.

La morphologie interdit de confondre le pronom interrogatif τί, à l'accusatif neutre singulier, avec la forme du nominatif masc.-fém. singulier τις, « qui ? ». L'accusatif neutre a ici un sens adverbial, « pourquoi ? ».

L'interrogatif est renforcé par deux particules adverbiales ayant valeur d'insistance, δὴ (« enfin », « en vérité ») et ποτε (« donc », sens usuel lorsque ce mot renforce un interrogatif) : « pourquoi donc enfin ? », « pourquoi donc en vérité ? ». La particule δὴ a souvent été omise dans les traductions : nous rappelons la nécessité de traduire avec précision ces particules qui, loin d'être décoratives, sont porteuses de sens. L'adverbe indéfini ποτε a été à tort confondu avec l'adverbe interrogatif πότε, « quand ? » : l'attention portée à l'accentuation (on a ici la forme enclitique, non accentuée) permettait d'éviter cette faute

d'analyse. De même, plus bas (ligne 38), le pronom indéfini *τι* (« quelque chose ») n'est pas accentué (ce qui le distingue du pronom interrogatif *τί*!).

Dans le groupe *ἡμᾶς τοὺς φίλους, τοὺς φίλους* est apposé au pronom personnel *ἡμᾶς* (« nous, tes amis »). L'ensemble est complément d'objet de la forme verbale *μορμολύττη* qui a donné lieu à de nombreuses fautes d'analyse morphologique. Il s'agissait non pas d'un subjonctif présent actif 3^e pers. sg., mais d'un indicatif présent moyen 2^e pers. sg. : la 2^e pers. sg. de l'indicatif présent moyen-passif présente en effet deux désinences, *-ει* ou *-η* (*λύει* ou *λύη*). Pour traduire le tour *μορμολύττομαί τινα ἀπὸ τινος*, on pouvait s'efforcer de conserver l'image « effrayer qqun au moyen d'un épouvantail pour le détourner de qqch » (la *μορμώ* est un monstre).

La forme *καλῶν* était le génitif masculin pluriel de l'adjectif *καλός* (« beau ») substantivé, et ne venait pas de *ὁ κάλως*, *-ω*, « le câble ».

- Charmide dit alors : « Mais pourquoi donc enfin, Socrate, brandis-tu devant nous, tes amis, un tel (*οὗτω*) épouvantail pour nous détourner des beaux garçons... ?

• **Ligne 37 :**

... *αὐτόν δέ σε, ἔφη, ἐγὼ εἶδον ναὶ μὰ τὸν Ἀπόλλω...*

Ce segment a donné lieu à plusieurs fautes de construction.

La particule *δέ*, annoncée par *μέν* dans le premier membre de phrase, avait une valeur adversative. La façon la plus judicieuse de rendre cette parataxe consistait à subordonner ce 2^e membre de phrase au premier par un « alors que » (le grec a tendance à coordonner là où le français subordonne).

Αὐτόν a souvent été pris pour l'anaphorique tenant lieu de pronom personnel non réfléchi de la 3^e pers. (« lui »), à l'accusatif masculin singulier : or il s'agissait de l'intensif renforçant ici le pronom personnel *σε* (« toi-même ») mis en opposition avec *ἡμᾶς*.

La forme verbale *εἶδον* (« j'ai vu »), indicatif aoriste thématique actif de *ὁράω*, *-ῶ*, a parfois été confondue avec le parfait *οἶδα* « je sais ».

Le groupe *αὐτόν σε* n'est pas complément d'objet de *μορμολύττη* (certains candidats l'ont mis sur le même plan syntaxique que *ἡμᾶς*), mais doit être construit avec *εἶδον*. Ce verbe de perception introduit une proposition participiale *αὐτόν σε* [...] *ἔχοντα*, formée d'un complément d'objet (*αὐτόν σε*) et d'un participe accordé avec ce complément (*ἔχοντα*).

Τὸν Ἀπόλλω n'est pas complément d'objet de *εἶδον* : l'accusatif est usuel après la formule de serment *ναὶ μὰ* (« oui, par Apollon »).

En français, on peut faire l'économie de l'incise *ἔφη*, redondante avec le verbe introducteur *εἶπεν*.

- alors que toi-même (, dit-il,) je t'ai vu, oui, par Apollon,...

• **Lignes 37-38 :**

... *ὅτε παρὰ τῷ γραμματιστῇ ἐν τῷ αὐτῷ βιβλίῳ ἀμφοτέροισι ἐμαστεύετέ τι, ...*

La conjonction de subordination temporelle *ὅτε* (« quand », « lorsque ») a parfois été confondue avec la conjonction de subordination *ὅτι* (« que », « puisque »).

Certains candidats semblent ne pas avoir reconnu la désinence du datif singulier de *ὁ γραμματιστής*, *-οῦ*, substantif masculin de la 1^{re} déclinaison. Le *γραμματιστής* n'est pas le scribe ou le secrétaire, mais le grammatiste, autrement dit le maître d'école qui apprend à lire et à écrire.

Dans le groupe prépositionnel *ἐν τῷ αὐτῷ βιβλίῳ*, l'adjectif *αὐτός* placé immédiatement sous l'article (*ὁ αὐτός*) a le sens de « le même » (cf. latin *idem*). Cet emploi ne devait pas être confondu avec l'emploi de *αὐτός* comme adjectif intensif (cf. latin *ipse*) qui aurait alors été placé hors de l'enclave : *τὸ αὐτὸ βιβλίον* « le même livre » ≠ *τὸ βιβλίον αὐτό* « le livre même ». Le *βιβλίον* désigne le rouleau de papyrus qui tient lieu de « livre » dans l'Antiquité.

- un jour que chez le maître d'école vous cherchiez tous les deux quelque passage dans le même livre, ...

• **Lignes 38-39 :**

... τὴν κεφαλὴν πρὸς τῇ κεφαλῇ καὶ τὸν ὤμον γυμνὸν πρὸς γυμνῷ τῷ Κριτοβούλου ὥμῳ ἔχοντα. »

Suite et fin de la proposition participiale introduite plus haut : αὐτόν σε [...] εἶδον [...] ἔχοντα (mot à mot « je t'ai vu ayant/avoir »). Le participe ἔχοντα est accordé à l'accusatif masculin singulier avec le pronom personnel σε. Il régit deux compléments d'objet, τὴν κεφαλὴν (« la tête ») et τὸν ὤμον (« l'épaule »). Ici encore, l'accentuation avait son importance : ὤμον, propérispomène, ne pouvait être tiré de l'adjectif ὠμός, oxyton, signifiant « cru », comme l'ont fait certains candidats en donnant un sens figuré à cet adjectif (« jeune, manquant de maturité »). Enfin, le génitif complément du nom Κριτοβούλου était à sous-entendre dans le groupe πρὸς τῇ <Κριτοβούλου> κεφαλῇ (et donc à traduire de façon anticipée, pour plus de clarté en français) : il ne s'agissait pas, comme l'ont cru certains, de la tête du maître d'école.

➤ appuyer ta tête contre la tête de Critobule, et ton épaule nue contre son épaule nue. »

• **Lignes 39-40 :**

Καὶ ὁ Σωκράτης · Φεῦ, ἔφη, ταῦτ' ἄρα ἐγὼ ὥσπερ ὑπὸ θηρίου τινὸς δεδηγμένος...

L'interjection φεῦ n'a pas ici le sens tragique de « hélas ! » : c'est une simple exclamation (« ah ! ») accompagnant la découverte par Socrate des causes de la douleur qu'il déclare avoir ressentie à cette occasion. Cette découverte est marquée par la particule ἄρα formant avec le pronom démonstratif ταῦτα une locution ταῦτ' ἄρα, « c'est donc pour cela que » (le sens de cette locution était clairement indiqué par le Bailly sous l'article ἄρα). Le démonstratif ταῦτα (à l'accusatif neutre adverbial employé pour διὰ ταῦτα) n'est donc pas complément d'objet de ὥδαξον. La particule ἄρα a parfois été confondue avec le substantif ἡ ἀρά, « la prière », au mépris de l'accentuation ici encore.

Le participe δεδηγμένος, participe parfait passif de δάκνω « mordre », est apposé au sujet du verbe principal ὥδαξον. Ὅσπερ porte sur le participe seul et lui donne la valeur circonstancielle d'une comparaison hypothétique (« comme si ») ; certaines copies l'ont confondu avec la conjonction ὥστε, « de sorte que ». La traduction de l'adjectif indéfini τινὸς a parfois donné l'impression qu'il était pris pour un nominatif accordé avec le participe δεδηγμένος : il fallait bien construire cet adjectif indéfini avec le génitif θηρίου.

En français, on pouvait extraire de l'incise ἔφη un verbe introducteur (comme ci-dessous), ou au contraire, maintenir l'incise et lui adjoindre le sujet (« Ah !, s'exclama Socrate, c'est donc pour cela que... »).

➤ Et Socrate de répondre : « Ah ! c'est donc pour cela que, comme si j'avais reçu la morsure de quelque bête... »

• **Lignes 40-41 :**

... τὸν τε ὤμον πλεῖν ἢ πέντε ἡμέρας ὥδαξον καὶ ἐν τῇ καρδίᾳ ὥσπερ κνησμά τι ἐδόκουν ἔχειν.

Le verbe ὥδαξον (« j'ai eu mal, j'ai souffert » : en français, il est difficile de conserver l'imparfait, employé pour des raisons d'aspect en grec) est construit avec un accusatif de relation τὸν ὤμον (« à l'épaule »). Certains candidats, qui avaient bien vu l'accusatif de relation, l'ont rapporté au participe δεδηγμένος. Or la particule τε, mise en corrélation avec le καὶ qui suit, exigeait qu'on fasse une césure syntaxique avant τὸν : elle attire, pour ainsi dire, τὸν ὤμον vers ὥδαξον.

L'expression πλεῖν ἢ πέντε ἡμέρας constituait un complément de temps à l'accusatif de durée. Le comparatif πλεῖν a concentré toutes les fautes d'analyse comme de construction. Πλεῖν n'est pas ici l'infinitif du verbe πλέω, « naviguer, parcourir en naviguant », pas plus qu'une forme issue de l'adjectif πλέος, « plein ». Il s'agit d'une forme alternative du comparatif neutre adverbial πλέον, « plus », régulièrement construit avec un complément introduit par ἢ (« pendant plus de cinq jours »).

Le 2^e verbe conjugué de la phrase, *ἐδόκουν*, est toujours placé sous le signe de la découverte marquée par *ταῦτ' ἄρα* : on doit donc veiller à la cohérence de la construction en français (« c'est donc pour cela que... et que je croyais... »).

Ὡσπερ ne porte que sur le substantif *κνησµα* déterminé par l'adjectif indéfini *τι*.

- j'ai eu mal à l'épaule pendant plus de cinq jours et que je croyais avoir au cœur comme une démangeaison.

• **Lignes 42-43 :**

Ἀλλὰ νῦν τοί σοι, ἔφη, ὦ Κριτόβουλε, ἐναντίον τοσούτων μαρτύρων προαγορεύω μὴ ἄπτεσθαι µου πρὶν ἂν τὸ γένειον τῇ κεφαλῇ ὁμοίως κομήσης. »

La particule affirmative *τοι* vient appuyer l'injonction faite par Socrate à Critobule. Cet ancien datif atone du pronom personnel *σύ* garde de son sens primitif quelque chose comme : « je t'assure », « tu peux m'en croire », « sache-le ».

Dans la proposition principale, les fautes ont surtout concerné :

- la construction de *ἐναντίον* (qui régit le génitif *τοσούτων μαρτύρων*) et du pronom *σοι* (complément de *προαγορεύω*) ;
- le sens de l'adjectif *τοσούτων*, trop souvent traduit comme *τούτων* (« ces ») ou *τοιούτων* (« de tels ») : *τοσοῦτοι* ne marque pas la qualité, mais la quantité (« aussi nombreux ») ;
- le sens du verbe *προαγορεύω* : il exprime un ordre ou une défense (*τινὶ μὴ* + infinitif : « ordonner à qqun de ne pas » ou « défendre à qqun de »).
- le sens et la construction de l'infinitif *ἄπτεσθαι* : le sujet est la personne à laquelle l'ordre est donné (en l'occurrence Critobule) ; le verbe moyen *ἄπτεσθαι*, construit avec le génitif, évoque simplement le contact physique (« toucher »).

La proposition subordonnée temporelle au subjonctif éventuel introduite par la conjonction *πρὶν* (*πρὶν ἂν τὸ γένειον τῇ κεφαλῇ ὁμοίως κομήσης*) a laissé beaucoup de candidats perplexes ; d'autres, qui avaient à peu près compris le sens, ont eu du mal à formuler une traduction appropriée (on ne porte pas de chevelure au menton, pas plus qu'on ne parle de « pilosité des cheveux »). *Κομήσης* est le subjonctif aoriste actif 2^e pers. sg. du verbe *κομάω*, ὦ, qui signifiait non pas « prendre soin de sa chevelure », mais « être chevelu », ou plutôt ici, puisqu'il s'agit du menton, « être poilu, avoir de la barbe ». Ce verbe est construit avec un accusatif de relation, *τὸ γένειον*. Enfin l'adverbe de manière *ὁμοίως*, construit avec le datif *τῇ κεφαλῇ* (mot à mot « semblablement/pareillement à ta tête »), établit la comparaison entre la pilosité du menton de Critobule et la chevelure qu'il porte sur la tête.

- Eh bien à présent, sache-le, Critobule, continua-t-il, je t'enjoins publiquement, devant tous ces témoins, de ne pas me toucher avant que tu n'aies autant de poil au menton que de cheveux sur la tête (*ou* je te défends de me toucher tant que tu n'auras pas autant de poil au menton que de cheveux sur la tête). »

• **Lignes 43-44 :**

Καὶ οὗτοι μὲν δὴ οὕτως ἀναμίζῃ ἔσκωψάν τε καὶ ἐσπούδασαν.

Dans cette phrase de conclusion, Xénophon commente la teneur de l'entretien qui vient d'être rapporté. L'adverbe démonstratif de manière *οὕτως* renvoie à ce qui précède.

La forme *ἔσκωψαν*, pourtant régulière, n'a pas toujours été bien analysée : il s'agit de l'indicatif aoriste actif 3^e pers. pl. du verbe *σκώπτω*, « plaisanter » (et non du verbe *σκοπέω*, - ὦ). Pour le sens, ce verbe s'oppose à *σπουδάζω*, « être sérieux », dont on avait ici l'indicatif aoriste actif 3^e pers. pl.

L'adverbe *ἀναμίζῃ*, « pêle-mêle », porte sur les deux verbes (et les deux actions) fortement coordonnés par *τε...καί*.

- Voilà donc comment ceux-là échangeaient pêle-mêle propos plaisants et propos sérieux.

• **Nota bene :**

Lors de l'épreuve, les candidats peuvent consulter un ou plusieurs dictionnaires. Cependant, nous attirons leur attention, comme celle de leurs préparateurs, sur un point important. Lorsque nous choisissons un sujet de version, nous nous servons du *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly (la version intégrale et non l'abrégé) pour en évaluer la difficulté. Or telle forme, telle expression, telle phrase parfois, bien expliquées dans cet ouvrage, ne le sont pas forcément ailleurs. Le jury invite donc les candidats à privilégier cet instrument plutôt qu'un autre.

II. Commentaire :

• **Qualité de l'expression écrite.**

L'épreuve de « traduction et commentaire d'un texte grec » est aussi une épreuve de français dans laquelle la qualité de l'expression écrite du candidat est prise en compte. Fautes d'orthographe et de syntaxe, écarts de langage, impropriétés diverses déparent un grand nombre de copies, et rares sont les candidats qui échappent à ce travers. Quelques exemples (les formes ou tours fautifs sont marqués d'un astérisque) : *adolesceance (adolescence) ; *mignion (mignon) ; *réthorique (rhétorique) ; *dangeureuse (dangereuse) ; *démangaison (démangeaison) ; *pied d'estale (piédestal) ; *mailleutique (maïeutique) ; par *apport à (par rapport à) ; « Critobule n'est pas *amème (à même) de comprendre... » ; *en ce qui est de l'amour (en ce qui concerne l'amour *ou* pour ce qui est de l'amour) ; abstention (*pour* abstinence) ; « Hermogène est *"mis à jour" des dernières nouvelles » (Hermogène est informé des dernières nouvelles)¹ ; Critobule possède « un regard *clignotant » ; Socrate « se fait coincer par Charmide » (le candidat devrait être capable d'exprimer la même idée en employant un niveau de langue approprié) ; etc. Les candidats veilleront également à être attentifs à l'orthographe des noms grecs translittérés : Charmide (et non *Carmide ou *Charmyde), Critobule (et non *Critobile ou *Cristobule), Hipparque (et non *Hypparque), Eurydice (et non *Euridice), etc.

• **Méthode du commentaire.**

Nous rappellerons ici quelques-uns des conseils donnés dans les « Repères pour la nouvelle épreuve Ulm ». Si certains textes peuvent se prêter à un commentaire linéaire, le commentaire composé reste la forme la plus appropriée. En tout état de cause, le candidat ne doit pas hésiter tout au long de son devoir entre commentaire linéaire et commentaire composé, mais opter clairement pour l'une ou l'autre méthode. Le commentaire composé n'est pas un commentaire linéaire déguisé, mais obéit à certaines règles, les mêmes que pour le commentaire d'un texte grec à l'oral : sur ce point, on se reportera avec profit aux rapports du jury de grec.

L'introduction situe autant que possible l'extrait, indique brièvement la nature et le contenu du texte, en dégage les mouvements, puis propose une problématique qui servira de fil directeur tout au long du développement organisé autour de deux ou trois axes clairement annoncés en fin d'introduction (et respectés ensuite par le candidat).

La conclusion peut éventuellement se prêter à un élargissement du sujet, mais elle doit avant tout conclure, en synthétisant les résultats auxquels le développement a permis d'aboutir et en apportant une réponse au problème posé en introduction. Élargir le sujet ne signifie pas ajouter à la va-vite quelques idées vagues (par exemple sur la maïeutique ou sur la conception platonicienne de l'art) que le candidat n'aurait pas réussi à intégrer dans le corps du commentaire, mais dont il s' imagine que leur absence lui sera reprochée par les correcteurs.

Le commentaire proprement dit doit éviter la paraphrase : trop de candidats se contentent de décrire ou de raconter le texte sur un ton souvent très naïf. Un autre défaut consiste à ne s'attacher qu'aux idées du texte en négligeant la forme et les procédés littéraires qui portent ces idées. Or si le passage a bien valeur de témoignage sur la civilisation grecque, s'il intéresse l'historien des idées, c'est aussi une page de la littérature grecque que le jury propose au candidat d'étudier : toutes ces approches doivent donc être combinées dans le commentaire. Le

¹ Rappelons qu'un tour incorrect, même mis entre guillemets, reste incorrect.

genre littéraire du banquet se prêtait bien à l'exercice, et, sans séparer la forme du fond, le candidat pouvait au moment opportun analyser :

- la forme dialoguée (attention, toutefois, aux clichés sur l'interrogatoire socratique et la maïeutique : l'échange entre Socrate et Critobule n'est pas un dialogue aporétique) ;
- la présence discrète du narrateur, Xénophon, qui se manifeste dans la toute dernière phrase (l. 43-44) ;
- le rythme de la scène, ses différents moments articulés autour des interventions d'Hermogène et de Charmide ;
- le jeu sur les tons (voir plus bas sur l'humour du texte) ; etc.

L'analyse des métaphores et des comparaisons, nombreuses dans le texte, pouvait nourrir tel ou tel point du développement, de même que certaines figures de style (voir, par exemple, l. 39, le chiasme τὸν ὄμιον γυμνὸν πρὸς γυμνῷ τῷ Κριτοβούλου ὄμῳ) ou encore le lexique (par exemple, l. 11-12, le vocabulaire employé avec beaucoup de nuance par Critobule pour décrire ses sentiments : εὐφραίνειν, τέρψις, πόθος). Attention aux platitudes : les guillemets et les tirets indiquant un changement de locuteur ne peuvent guère faire l'objet d'un commentaire stylistique, pas plus que le nombre d'occurrences de la conjonction de coordination καί « et ».

• *Citer le grec.*

Ce commentaire au plus près du texte doit s'appuyer sur le grec, et non sur la traduction donnée en regard. Le jury attend donc du candidat qu'il cite le grec, en respectant l'orthographe (rappelons que l'omission des signes diacritiques –esprits et accents– constitue une faute d'orthographe).

La citation grecque doit être extraite avec précision et pertinence : certains candidats amputent parfois la citation d'un mot-clef, montrant par là leur incapacité à repérer dans le texte grec les mots correspondant à la traduction française sur laquelle ils se sont appuyés. Faut-il préciser que la « solution » consistant à donner un contexte plus long pour être certain que les « bons » mots s'y trouvent ne trompera pas le jury ? Si la traduction française peut dans un premier temps servir de support, le candidat doit s'astreindre à retraduire pour lui sinon la totalité du texte, du moins les passages qu'il a l'intention de citer et de commenter en détail. Certains candidats l'ont d'ailleurs fait spontanément et nous avons apprécié leur effort. C'est à cette seule condition qu'on évitera les contresens : l. 11, c'est l'infinitif εὐφραίνειν (« réjouir »), et non la forme δύναται (« peut »), qui exprime le sentiment ; l. 21-22, c'est le verbe προσεκαίδῃ (de προσκαίω), et non l'adverbe ἰσχυρῶς (« violemment ») ou le démonstratif ἐκείνῳ, qui comporte l'image du feu ; l. 9, un candidat croit découvrir un « sens rare » dans l'emploi de παρέχω (« donner du souci »), sans voir que c'est le complément d'objet πράγματα qui, dans cette expression idiomatique, exprime l'idée d'embarras.

Le commentaire doit porter sur l'ensemble du passage. Des contresens dans la version entraînent inévitablement des contresens dans le commentaire qui suit : c'est pourquoi certains candidats ont cru bon, par prudence, de limiter leur commentaire à la partie du texte donnée en traduction. Cette stratégie d'évitement n'était pas un bon calcul, car la partie à traduire, sans engager la totalité du sens, constituait un moment essentiel du texte (la « tentation de Socrate »).

• *Culture générale et mobilisation des connaissances sur le thème.*

Il est permis d'éclairer le commentaire par des sources extérieures (littéraires, historiques, philosophiques, voire iconographiques ou artistiques), mais sans en abuser : quelques exemples bien choisis et analysés avec précision valent mieux qu'une accumulation de références qui font perdre de vue le texte à expliquer et qui, de surcroît, ne sont pas toujours pertinentes pour sa compréhension.

Un rapprochement avec l'œuvre de Platon était le bienvenu, mais certains candidats, heureux d'avoir trouvé là une prise sur le texte, ont eu tendance à en faire leur unique grille de lecture et ont forcé la thèse. La comparaison entre Platon et Xénophon n'a pas toujours échappé à la caricature de la part des candidats et Xénophon a souvent fait les frais des préjugés répandus sur son compte. La compréhension de notre texte s'en est dès lors trouvée faussée. Telle copie s'attache à démontrer que le texte de Xénophon est anti-platonicien. Telle

autre, ne saisissant pas le jeu dans les lignes 36 sq. (voir *infra*), s'offusque du comportement de Socrate et se désole de ne pas reconnaître ici le Socrate de Platon. Ailleurs encore, Platon finit par quitter l'arrière-plan pour occuper toutes les pensées du candidat qui donne l'impression d'avoir oublié qu'il commentait un extrait de Xénophon. Enfin, était-il juste (ou simplement adroit) de dénoncer un « texte sans contenu » ayant le tort de « ne pas s'élever au niveau de la philosophie » ?

Le texte invitait le candidat à réfléchir sur les pratiques et les codes de ce que l'on a longtemps appelé « l'amour grec ». Dans un nombre non négligeable de copies, ce fait de civilisation n'est jamais ne serait-ce qu'effleuré, comme si la chose allait de soi et ne posait pas question. L'occasion s'offrait pourtant au candidat de mobiliser ses connaissances sur cet aspect des mœurs grecques. Ces connaissances ont généralement été bien intégrées au commentaire et nous sommes reconnaissants aux candidats de ne pas être tombés dans le travers consistant à plaquer sur le texte une fiche toute faite sur l'homosexualité grecque. Les candidats auraient toutefois gagné à mettre davantage leurs connaissances à l'épreuve, à les confronter au texte à expliquer, afin de problématiser plus qu'ils ne l'ont fait l'étude des deux couples formés par Critobule et Clinias d'une part, Socrate et Critobule d'autre part.

• *Quelques idées-forces du texte.*

Sur ce point, le jury attendait que les candidats explicitent les enjeux du passage, à commencer par l'âge des protagonistes. Chez Critobule, la barbe commence à pousser en léger duvet sous les oreilles ; chez Clinias, elle est un peu plus avancée (l. 18-20) : l'amant et l'aimé ont donc ici sensiblement le même âge. Ces amours entre jeunes gens n'étaient pas rares, comme l'attestent, chez Platon, les couples formés par Ctésippe et Clinias dans l'*Euthydème* ou Hippothalès et Lysis dans le *Lysis*. En quoi l'amour de Critobule pour Clinias inquiète-t-il donc Criton, le père de Critobule ? Ce sont d'abord les excès de cette passion aliénante qui sont en cause, comme l'ont bien montré les candidats en étudiant le thème de la maladie d'amour. On peut imaginer que cet amour exclusif a notamment pour effet de détourner Critobule de ses obligations sociales : Critobule entre dans l'âge adulte et devrait s'inquiéter de fonder une famille afin d'assurer une descendance à son *génos*. Socrate, quant à lui, craint que cet amour, resté chaste jusqu'ici, ne devienne charnel : il a en effet été témoin d'un baiser échangé entre les deux jeunes gens, dangereux prélude à des caresses plus poussées (l. 29 sq.). Telles sont les raisons pour lesquelles Criton a confié son fils à Socrate.

Pour comprendre cette relation, il fallait avoir en tête les codes et les conventions de l'amour grec. L'amour entre hommes n'a rien de répréhensible quand il rapproche un adulte et un adolescent : on parle alors de pédérastie, cadre d'une transmission de savoir de l'ainé (l'éraсте) au cadet (l'éromène). La limite entre l'âge adulte et l'enfance étant marquée par la venue des poils et de la barbe, les jeunes gens, une fois que leur barbe a poussé, sont censés avoir dépassé l'âge d'être des éromènes. Le couple formé par Socrate et Critobule illustre la dimension pédagogique d'une relation pédérastique pure. C'est cette pureté que Charmide met en doute en accusant Socrate d'hypocrisie (l. 36-39) : selon son témoignage (Charmide aurait vu Socrate toucher Critobule sous prétexte de chercher avec lui un passage dans un papyrus), le vertueux Socrate ne serait pas insensible au contact charnel avec les jeunes gens. Cette « tentation de Socrate » en proie à l'*éros* constituait l'un des principaux intérêts du texte. Encore fallait-il ne pas prendre au premier degré l'allégation de Charmide. Certains candidats, allant jusqu'à qualifier Socrate de « vieux satyre » trahissant la confiance de son ami Criton, ont cru voir ici un comportement indigne du sage et en contradiction avec le portrait qu'en fait Platon. Mais outre que, même chez Platon, il arrive que Socrate soit troublé par les beaux garçons (voir par exemple le *Charmide*, 155 c-e, où un coup d'œil jeté sous les plis de la robe du jeune Charmide étourdit Socrate), l'intervention de Charmide n'était en fait qu'un prétexte permettant de réaffirmer la tempérance de Socrate. S'il y a un lieu, en effet, où la nudité peut faire naître l'amour, ce n'est guère chez le maître d'école, mais bien plutôt à la palestra et au gymnase où les jeunes gens s'exercent sous les yeux de leurs admirateurs. La scène décrite par Charmide n'était pas totalement dénuée de sensualité, mais son cadre insolite indiquait une érotisation du savoir, une sublimation de l'*éros* (comme moyen d'accès à la connaissance), et désamorçait ainsi l'attaque que Charmide lance, ou plutôt feint de lancer contre Socrate (on

pouvait ici relever le ton humoristique du verbe *μορμολύττομαι*). L'ironie de la réponse du philosophe, que les candidats n'ont pas toujours perçue, avait la même fonction. La découverte (marquée par la particule *ἄρα*) des causes de la douleur que Socrate, par jeu, affecte d'avoir ressentie, prouve d'abord la pureté de ses intentions chez le grammatiste. Socrate prétend alors ne pas être lui-même à l'abri de la tentation (tant que Critobule sera imberbe, sa fréquentation constituera pour Socrate un danger), mais l'injonction adressée à Critobule est si solennelle (*ἐναντίον τοσούτων μαρτύρων προαγορεύω*) et assortie d'une telle exagération (*πρὶν ἂν τὸ γένειον τῇ κεφαλῇ ὁμοίως κομήσης*) qu'on ne peut la prendre au sérieux. Par ce moyen détourné et plaisant, Socrate réaffirme en réalité l'idéal de tempérance et de continence déjà affirmé plus haut (l. 34, *σωφρονεῖν*). L'analyse de cette ironie ne laissait subsister aucune ambiguïté de fond dans l'attitude de Socrate, ni aucune contradiction avec le portrait de Socrate chez Platon (cf. dans le *Banquet*, 216-219, le récit des vaines tentatives d'Alcibiade pour séduire Socrate). Certains candidats ont malheureusement été trompés par le caractère paradoxal de l'apologie que Xénophon fait ici de son maître : or s'il était possible de lire en filigrane une allusion à l'un des principaux chefs d'accusation formulés contre Socrate lors de son procès en 399 (l. 15-17, Xénophon met dans la bouche de Socrate lui-même l'idée que sa fréquentation puisse être responsable de l'état de Critobule), il fallait se garder d'interpréter le texte comme un témoignage à charge contre Socrate.

Dans le genre du banquet, la discussion se fait jeu, et il ne fallait pas manquer cet aspect essentiel. La clef était donnée par Xénophon lui-même dans la toute dernière phrase du passage défini comme mélange de sérieux et de plaisant. Certains candidats n'ont pas été sensibles à l'humour du texte. D'autres l'ont repéré, mais se sont contentés d'y faire allusion sans argumenter leur lecture. Ainsi, dans le portrait de Critobule médusé par son amour pour Clinias, le rire naît notamment du décalage entre l'affirmation d'une amélioration de l'état de Critobule (l. 24 : *πολὺ βέλτιον ἤδη ἔχει*) et la minceur des progrès réels décrits par le verbe rare *σκαρδαμύττω* (Critobule est tout juste capable de cligner de l'œil !) : Socrate se flatte ici avec humour d'un progrès qui ne semble pas bien grand, et cette plaisanterie a souvent été prise au premier degré par les candidats.

En conclusion, notons que, comme toujours, le texte formait un tout qu'il fallait considérer à la fois dans le détail et dans son ensemble. C'est la seule manière d'en saisir toutes les articulations et les nuances. On ne peut évidemment pas traiter séparément la version et le commentaire : les deux exercices sont ici indissociables et complémentaires.

Pour la version, nous encourageons vivement les candidats à lire du grec régulièrement pour se familiariser avec la langue. Pour le commentaire, la méthode de l'exercice n'est pas suffisamment maîtrisée. Nous exhortons donc les candidats à aborder avec rigueur cette partie de l'épreuve. Enfin, sur le fond, lire des textes traduits afin de s'imprégner de la civilisation grecque, à la fois proche et très éloignée de la nôtre, ne serait pas inutile.